



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. Identification

Nom : Manfil 75 WG
Nom du produit chimique : 75 % de mancozèbe
Type du formulation : WG
Utilisation du produit : Fongicide
Fournisseur : PROTEX NV/SA
Technologelaan7
B 1840 Londerzeel
Tel: +32(0)3 354 13 04
Fax: +32(0)3 354 01 07 info@protexnv.be
Numéro d'appel d'urgence : Centre Antipoison: +32(0)70.245.245

2. Identification des dangers

Risques principaux : Irritant pour les voies respiratoires.
Très毒ique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatiques.

Autres risques : Sur la base d'études conduites chez l'animal, l'exposition à long terme à des taux élevés de mancozèbe peut entraîner une anomalie de la fonction thyroïdienne. Les individus souffrant de troubles préexistants de la thyroïde peuvent être sujet à une sensibilité accrue à la toxicité d'une exposition excessive.

3. Information sur les composants

Substance/préparation : Préparation

Information sur les composants dangereux :

Nom chimique	N° de CAS	N° CE	Classification
mancozèbe	8018-01-7	235-654-8	Xi; N; R43 ; R50/53

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Symptômes :

Contact avec la peau : Au contact avec du Mancozeb la peau peut développer une irritation légère.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Contact avec les yeux	:	Les yeux peuvent développer une irritation, rougeur, accompagnée de gêne , ou d'une vision floue.
Ingestion	:	Peut provoquer une irritation de la gorge, mal de gorge et rougeur de gorge.
Premiers secours		
Contact avec la peau	:	Oter les vêtements, chaussures touchés et laver immédiatement la peau à grande eau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	:	Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas les lui enlever. Rincer les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.
Ingestion	:	Ne pas faire vomir. Seulement si le patient est conscient, laver la bouche avec de l'eau et donner d'eau à boire. Consulter un médecin.
Inhalation	:	Emmener à l'air frais. En cas d'irritation, consulter un médecin. Traitement symptomatique, contactez le Centre Antipoison

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction	:	Brouillard d'eau ou fines gouttelettes. Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Mousse.
Produits de combustion dangereux :		En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion comprennent : Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Acide sulfhydrique. Carbon disulfide.
Protection des intervenants	:	Porter des vêtements de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
Informations supplémentaires	:	Ne pas laisser ces dernières s'accumuler. Les couches de poussières peuvent prendre feu spontanément ou à cause de la présence de sources d'inflammation. En suspension dans l'air, les poussières peuvent constituer un danger d'explosion. Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Contenir l'écoulement pour empêcher la contamination de l'eau ou des systèmes de drainage. Eviter de respirer la fumée. Rester en amont du vent par rapport au déversement.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	:	Porter des vêtements de sécurité appropriés et une protection pour les yeux et le visage . Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver la zone cutanée concernée au savon et à l'eau, et laver les vêtements avant réutilisation ou les
---------------------------	---	---



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Précautions pour la protection de l'environnement	: éliminer. Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.
Méthodes de nettoyage	: Nettoyer les déversements immédiatement en prenant les précautions nécessaires pour minimiser la formation de poussières. Récupérer tous les déchets du produit et les mettre dans des récipients pouvant être fermés et bien identifiés. Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manipulation	: Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger, fumer ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Eviter l'accumulation de poussières. Une ventilation appropriée est recommandée pour contrôler la formation de poussières. Relier à la terre et fixer l'équipement de transfert pour éviter toute charge électrostatique et utiliser un appareillage anti-déflagrant (ne produisant pas d'étincelles). Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail.
Stockage	: Stocker ces produits conformément aux réglementations applicables. Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ce produit est combustible et ne doit pas être exposé à des flammes ou toute autre source d'ignition. Ne pas laisser le produit surchauffer ou devenir humide au cours du stockage ; il pourrait se décomposer, perdre de son efficacité ou s'enflammer. Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, cosmétiques ou engrais. Conserver hors de la portée des enfants.
<u>Matériaux d'emballage</u>	
Usage recommandé	: Utiliser le contenant d'origine.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Mesures d'ordre technique	: Assurer une ventilation générale et/ou d'aspiration locale afin de maintenir les concentrations dans l'air en dessous des valeurs limites d'exposition.
Protection respiratoire	: Dans la plupart des conditions, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire. Cependant, lorsque les valeurs limites d'exposition et/ou les valeurs de confort risquent d'être dépassées, utiliser un appareil de protection respiratoire filtrant homologué. En cas d'urgence, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive.
Protection des mains et de la peau	: En cas de contact bref, des vêtements propres couvrant le corps



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

et des gants résistants aux produits chimiques devraient suffire. Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques : gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Exemples de matières préférées pour des gants étanches : le nitrile et le chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches : le néoprène.

Pour contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 5 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 3 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés.

NOTE : la sélection d'un gant pour une application particulière et pour une certaine durée d'utilisation au poste de travail doit également tenir compte des facteurs suivants : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupe/piqûre, protection thermique), dextérité demandée, ainsi que des instructions/spécifications données par le fabricant de gants.

En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, utiliser des vêtements de protection imperméables au produit.
En cas d'urgence : utiliser des vêtements de protection imperméables à ce produit. Choisir les articles spécifiques en fonction de l'opération à effectuer.

Protection des yeux/du visage : Des lunettes de sécurité devraient suffire pour la plupart des opérations. Cependant pour des opérations engendrant de la poussière, porter des lunettes pour travaux chimiques.

9. Propriétés physico-chimiques

Aspect	:	Solide
Couleur	:	jaune
Odeur	:	Sulfureuse
Solubilité dans l'eau	:	dispersible
Point d'éclair	:	146 °C

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité	:	Stable dans les conditions normales de stockage.
Conditions à éviter	:	Eviter l'humidité. Chaleur excessive. Flammes nues.
Matières à éviter	:	Agents oxydants. Acides.
Produits de décomposition	:	Aucun, dans les conditions normales de stockage et



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

dangereux d'utilisation. Les produits de décomposition thermique contiennent: acide sulfhydrique, carbon disulphide.

11. Informations toxicologiques

Ingrédient dangereux : Mancozeb WG
Toxicité oral DL 50 (rat) : > 2000 mg/kg
Toxicité dermale aiguë DL50 : > 2000 mg/kg
Irritation des yeux et de la peau : non irritant

12. Informations écotoxicologiques

Effets écotoxicologiques :
Toxicité pour les poissons : carpe (CL50 96 h) : > 100 mg/kg

Toxicité pour les daphnies : Daphnia Magna 48 h LC 50 : 1.5 mg/l

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Très毒ique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des emballages vides les ayant contenus. Laver soigneusement. Eliminer les emballages vides et les eaux de lavage en toute sécurité et conformément aux réglementations. Choisir de préférence un récupérateur agréé ou un incinérateur homologué. Ne pas réutiliser l'emballage pour un quelqu'autre usage.

14. Information relatives au transport

Réglementation internationale concernant le transport

Numéro NU : 3077

Voies terrestres

Dénomination d'expédition : Matières solides, dangereuse pour l'environnement, n.s.a.
(Mancozèbe 80%)

Route / Rail ADR/RID : 9

Code de classification : M7

Groupe d'Emballage : III

Voie maritime

Dénomination d'expédition : Matières solides, dangereuse pour l'environnement, n.s.a.
(Mancozèbe 80%)

Mer - Classe OMCI : 9

No. ONU : 3077

Groupe d'Emballage : III



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Polluant Marin : Y (Y/N)

Voie aérienne

Dénomination d'expédition : Matières solides, dangereuse pour l'environnement, n.s.a.
(Mancozèbe 80%)
Air - Classe OACI/IATA : 9
No. ONU : 3077
Groupe d'Emballage : III

15. Information réglementaire

Ce produit est autorisé sous le numéro d'agrément : 9478/B

Symbol de danger : Xi - Irritant
: N - dangereux pour l'environnement

Risques particuliers : R 43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques ,
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatiques.

Conseils de prudence : S2 - Conserver hors de la portée des enfants
S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20-21 – Ne pas manger, fumer et ne pas boire pendant l'utilisation
S24- Eviter le contact avec la peau
S29- Ne pas jeter les résidus à l'égout
S35 – Ne se débarasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S37 – Porter des gants appropriés

16. Autres informations

Phrases de risques dans la section 2

R43 – Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 – Très toxique pour les organismes aquatiques . Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatiques.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HISTORIQUES

Date d'impression : 10/02/2009.
Date d'édition : 21/05/2008
Version : 1
Elaborée par : Protex NV

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenues aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.